

Demande de subvention 2022-23

	A compléter par l'association
Nom de l'association
Nom de la personne à contacter pour toute demande complémentaire
Adresse mail :
Votre demande fait-elle l'objet d'un projet pédagogique noté :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, nom de(s) enseignant(s) assurant le suivi pédagogique	M(me).....

ATTENTION : la date limite pour déposer les dossiers est fixée au plus tard le **28 octobre 2022**. Un exemplaire papier doit être impérativement déposé auprès de l'accueil à l'attention de Madame CHENEVIER (Responsable des services administratifs de la Faculté). Par la suite, vous devez surveiller vos mails à l'adresse que vous avez indiquée ci-dessus afin de répondre rapidement aux demandes éventuelles de précisions sur le(s) dossier(s) déposé(s).

Ce dossier de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à **toutes les associations étudiantes souhaitant obtenir une subvention** de la part de l'UFR Droit Economie, Gestion. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique.

Il est composé de **4 fiches** :

Fiche n° 1 : Présentation de votre association

Cette fiche est destinée à faciliter les relations entre les services administratifs et l'association. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association et vos activités habituelles.

Fiche n° 2 : Fonctionnement général de votre association

Dans cette fiche figurent les principales dépenses liées au fonctionnement de votre association sur l'année à venir, indépendamment de tout événement que vous souhaitez réaliser.

Il peut s'agir par exemple de l'assurance, de frais bancaires liés à la détention d'un compte et d'un chéquier,... Votre association peut aussi acheter des vêtements afin de les revendre avec un logo, auquel cas il faut faire apparaître d'un côté les achats et de l'autre les ventes prévisionnelles.

Fiche n° 3 : Description de l'action

Cette fiche est une description de l'action (ou des actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une (ou des) action(s) spécifique(s) que vous projetez de mettre en place.

Cette fiche est très importante tant pour la Faculté dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

Vous devez remplir une fiche par action envisagée.

Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au **représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.**

Après le dépôt du dossier

Votre demande sera étudiée par le Conseil de Gestion de la Faculté. Une réponse vous sera donnée sous environ 3 mois.

Pour justifier de l'utilisation des fonds qui vous auront été accordés, vous devrez transmettre au doyen de la Faculté un compte-rendu financier de votre action Et dans tous les cas, vous devrez également transmettre les derniers comptes approuvés de votre association ainsi que son rapport d'activité.

Ainsi, si vous avez reçu une subvention au titre de l'année universitaire 2021-2022, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le bilan de votre action.

Ces documents doivent être transmis à l'UFR DEG au plus tard dans les 3 mois qui suivent la fin de l'exercice comptable pour lequel la (ou les) subvention (s) a (ont) été attribuée(s).

FICHE 1. Présentation de votre association

Identification de votre association

Nom de votre association :

Sigle de votre association :

Adresse de son siège social :

.....

Téléphone :

e.mail :

Numéro SIRET à 14 chiffres¹:

Adresse de correspondance, si différente :

.....

.....

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

.....

Diplôme préparé :

e.mail :

Téléphone :

La personne chargée du dossier au sein de l'association (s'il ne s'agit pas du représentant légal)

Nom:.....Prénom :

Diplôme préparé :

e.mail :

Téléphone :

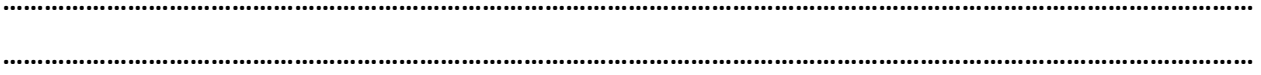
Objet de votre association :

.....
.....
.....

1 Il faut impérativement donner votre numéro de SIRET afin que nous puissions procéder au versement d'une subvention. Vous pouvez obtenir ce numéro auprès de la Direction Régionale de l'INSEE dont dépend le siège de votre association. La demande doit être accompagnée d'une copie des statuts, d'une copie du récépissé de déclaration de l'association et d'une copie de la parution au Journal Officiel.



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION



Votre association est-elle signataire de la charte des associations étudiantes² de l'Université?

Oui Non

Autres informations pertinentes relatives à votre association que vous souhaitez indiquer :

.....
.....
.....
.....

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

² Attention, en vue de l'obtention d'une subvention, vous devez obligatoirement être signataire de cette charte. Cette dernière rassemble des règles de bonnes conduites édictées dans l'intérêt général et précise les principes et les procédures qui conditionnent l'octroi, par l'Université, d'aides matérielles et financières : domiciliation, prêt de locaux, subventions.... Vous pouvez vous procurer un exemplaire de la charte au bureau de la citoyenneté étudiante à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante ou le télécharger sur le site de l'Université : www.univ-orleans.fr/vie/svc/assos/charte.pdf

FICHE 2. Budget prévisionnel type d'une association

- À adapter selon votre situation

Ce budget comporte d'un côté l'ensemble des charges liées à l'existence de votre association, et de l'autre les recettes qui peuvent provenir de cotisations, ou de la vente de produits (ex : Tshirts).

/!\ En raison du contexte sanitaire, toute vente de produit alimentaire (gâteaux, crêpes, ...) est strictement interdite, à l'exception des produits emballés de manière industrielle.

<h1 style="font-size: 48px; margin: 0;">CHARGES</h1>	
<h2 style="font-size: 36px; margin: 0;">Achats</h2>	



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION

FICHE 3. Description de l'action

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

Présentation de l'action

Contenus et objectifs de l'action :

.....

Public(s) cible(s) :

.....

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation :

.....

Attention : Si la manifestation se tient à la Faculté, il est nécessaire d'adresser en plus de ce dossier une demande de prêt de locaux à l'attention du Président de l'Université sous couvert du Doyen de la Faculté auprès du service Organisation. Ce courrier doit mentionner l'objet de la manifestation, la date, le nombre de personnes escompté, les locaux souhaités.

Date(s) de mise en œuvre prévue(s) :

Budget Prévisionnel de l'action – document type à adapter selon votre situation

CHARGES	
Achats	

FICHE 4. Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....
représentant(e) légal(e) de l'association

- Déclare que l'association est signataire de la Charte des associations étudiantes (à signer à chaque rentrée universitaire);
- Certifie exactes les informations du présent dossier;
- Demande une subvention de :..... euros

Pièces à joindre :

- Une Copie de la charte des associations étudiantes visée par le service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante (Pôle Vie Etudiante)
- Un RIB ou RIP au nom de l'association
- Le dossier complet (numéro de SIRET impératif)
- Le compte-rendu financier ou rapport d'activité avec les derniers comptes approuvés de l'association
- En cas de versement d'une subvention au titre de l'année universitaire 2021/2022 : bilan relatif à l'action menée.

Fait, le à

Signature :

NB : Ce dossier doit être remis à l'accueil en version papier à destination de Mme CHENEVIER.

Tout dossier de demande de subvention incomplet ne pourra pas être étudié.

Pour toutes informations relatives à la constitution de ce dossier ou plus globalement à la vie étudiante, merci de contacter : Mehdi DE LA ROCHEFOUCAULD – Chargé de la Vie étudiante pour l'UFR DEG :

mehdi.de-la-rochefoucauld@univ-orleans.fr

Et Marion CHENEVIER, Responsable des Services Administratifs : marion.chenevier@univ-orleans.fr